

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Etudes européennes et internationales

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Etudes européennes et internationales	Jury par défaut	Tous les candidats	65	261	256	256	30	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau rédactionnel permettant d'argumenter un raisonnement.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail.

Etre motivé.e. pour élaborer un parcours et projet professionnel individuel, notamment à travers le choix de la mineure.

Aimer les langues. Etre capable d'investir le travail nécessaire dans le programme d'apprentissage intensif de la langue de spécialisation (LV1) pour atteindre un bon niveau à la fin du cursus.-

La langue de spécialisation doit avoir été étudiée au lycée ou l'étudiant.e doit avoir acquis un niveau B1 dans un autre cadre.

Niveau B1 requis en anglais pour les étudiant.e.s qui choisissent l'anglais LV2 en mineure interne (places limitées).

Faire preuve de curiosité et d'un esprit d'ouverture. Etre intéressé.e par l'histoire et la culture des différents pays d'Europe.

Disposer d'une bonne culture générale.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence Études Européennes et Internationales est une formation innovante qui allie un programme transversal d'études culturelles, historiques et politiques de l'Europe et un programme intensif en langues, dont une langue de spécialisation (LV1).

Les étudiants sont incités à passer un ou deux semestres à l'étranger à la fin de leur cursus.

La formation offre des mineures internes dans une langue étrangère (LV2) ou externes, c'est à dire en dehors de l'UFR Langues et cultures étrangères (Droit, Création littéraire, Science Politique).

Il n'est pas possible de commencer l'apprentissage de la LV1 ou de la LV2 en première année de licence.

Ces langues doivent avoir été étudiées dans l'enseignement secondaire ou avoir été apprises dans un autre cadre.

Le nombre de places en mineure interne LV2 anglais et en mineure externe de science politique est limité. Les étudiant.e.s ont un enseignement de 3 heures hebdomadaires en anglais un semestre par an chaque année.

Objectifs : acquérir la maîtrise approfondie d'une ou deux langues européennes à l'écrit comme à l'oral ; comprendre historiquement les réalités contemporaines de l'Europe ; développer les compétences linguistiques et pratiques nécessaires aux activités de médiation interculturelle en Europe.

Spécificité : cette formation se distingue des cursus de langues classiques parce qu'elle replace l'étude des langues et des civilisations étrangères dans un contexte culturel et historique transnational ; elle conserve un fort ancrage dans la formation en langues approfondie, ce qui la distingue d'autres cursus en études européennes.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de candidatures en procédure principale et de la capacité de la formation, la commission d'examen des vœux a retenu l'ensemble des candidats et n'a pas procédé à un classement.

Tous les candidats à l'entrée dans cette formation ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Il est rappelé aux candidats que la formation en licence LLCER Etudes européennes et internationales (LEEI) requiert d'être un utilisateur indépendant (niveau de compétence de langue étrangère B1 ou B2 selon le CECRL) dans l'une des langues suivantes au moins : allemand, espagnol, italien, portugais.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8